



FORMATION
ÉQUIPIER
DE SECONDE
INTERVENTION



ESI FORMATION ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Effectuer une opération de reconnaissance et de sauvetage dans une atmosphère enfumée et toxique
- Maîtriser l'utilisation d'un appareil respiratoire isolant
- Agir efficacement en équipe lors d'un début d'incendie



LE PROGRAMME DE LA FORMATION

- Rappels théoriques sur l'Appareil Respiratoire Isolant
- Parcours d'accoutumance à L'ARI
- Initiation à la mise en œuvre des moyens de secours
- Explosimètre
- Mises en situation professionnelles sur simulateur gaz

TAUX DE RÉUSSITE **100%**

INFOS

PUBLICS CONCERNÉS



Tout salarié d'entreprise

Effectif : de 6 à 12 pers.



DURÉE

16 h

LIEU DE FORMATION



Centre de formation d'incendie et de secours 17
Base aérienne de St-Agnant

TARIF DE FORMATION



Tarifs sur demande de devis conformément à la délibération du conseil d'administration

RÉFÉRENCES

RÉGLEMENTAIRES



Articles R 4227-28, R4227-29 du code du travail

Règle APSAD R6 chapitre 4 et 6

PLUS D'INFORMATION

formations-exterieures@sdis17.fr • 05 46 82 69 55

SDIS 17 • Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime

ZI des 4 Chevaliers - 2 avenue Eric Tabarly - BP 60099 • 17187 Périgny cedex • www.sdis17.fr